



EGLISE FRATERNELLE LUTHERIENNE DU CAMEROUN

The Church of the Lutheran Brethren of Cameroon

SIEGE SOCIAL (Headquater) – BP. 16 GAROUA

Agréée au titre des Associations Cultuelles au Cameroun par décret Présidentiel N°69/DF/154 du 26 avril 1969



PROCES VERBAL

***55e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'EGLISE***

GUIDER 2014

DU 24 AU 28 FEVRIER 2014

Préambule

L'an de grâce deux mil quatorze, du vingt-cinq au vingt-huit, du mois de février, s'est tenue la 55^e Assemblée Générale Ordinaire de l'Église Fraternelle Luthérienne du Cameroun, dans la Paroisse de Guider Centre, Consistoire de Guider, Région Ecclésiastique de Guider, sous le thème « ***Ne promenez pas des regards inquiets*** », tiré du livre d'Ésaïe 41/10.

Acte 19 – Appel des délégués par Consistoire :

REGIONS ET CONSISTOIRES	NOMBRE DES DELEGUES	NOMBRE AUDITEURS
Région Ecclésiastique de Garoua	96	18
1. Bibémi	05	05
2. Garoua	25	05
3. Lagdo	08	
4. Mayo-Rey Centre	06	03
5. Mayo-Rey Est	04	
6. Ngong	12	
7. Pitoa	16	
8. Ngaoundéré	07	02
9. Houla	05	03
10. Gouna	08	
Région Ecclésiastique de Doukoula	29	05
1. Doukoula	03	
2. Gobo	03	03
3. Guidiguis	08	
4. Touloum	09	02
5. Wina	06	
Région Ecclésiastique de Maroua	53	06
1. Dargala	11	02
2. Kaélé	11	02
3. Maroua	14	01
4. Mindif	03	
5. Moutourwa	09	
6. Mouda	05	01
Région Ecclésiastique de Guider	46	16
1. Bourha	09	02
2. Figuil	11	02
3. Guider	13	02
4. Mokolo	06	02
5. Mogodé	07	08
Région Ecclésiastique de Yagoua	61	14
1. Bégué	06	01
2. Kai-Kai	10	01
3. Kousseri	04	06
4. Logone Birni	03	02
5. Maga	10	01
6. Pouss	10	01
7. Vélé	06	01
8. Yagoua	13	02
Région Ecclésiastique de Yaoundé	10	14
1. Douala	04	01
2. Yaoundé	06	13

TOTAUX	295	73
--------	-----	----

COMMISSION DE STRATEGIE

Str. 1 : Le FPPO (Fonds Pour la Pension des Ouvriers).

Nous réitérons les décisions prises antérieurement pour rappel, à savoir :

- Le Pasteur : 2 500 F (de la caisse de la communauté) et 1 500 F (retenue du salaire du Pasteur).
- Le Catéchiste ou l'Évangéliste : 1 500 F (de la caisse de la communauté) et 500 F (retenue du salaire du Catéchiste ou Évangéliste).

Str. 2 : Le 90^e Anniversaire de l'Église (EFLC)

Les cérémonies manquant la célébration du 90^e Anniversaire de l'Église, auront lieu du 06 au 13 Avril 2014 sur l'étendue du territoire national.

Le programme y afférant sera défini par la Commission nationale d'organisation et communiqué à tous les Consistoires et Régions pour la célébration nationale.

(Cf. Commission spéciale).

Str. 3 : La sécurisation des terrains de l'EFLC.

Notre objectif consiste à sécuriser (par un titre foncier) tous les terrains acquis à l'EFLC pour ses activités et mission. Pour cela, nous invitons tous les Ouvriers à se rendre au siège de l'Église à Garoua, en vue d'entrer en possession des procurations y afférentes.

Le refus par un Serviteur de s'y conformer, sera considéré comme un manquement très grave.

Pour le cas de Zimado, Logone Birni et Harazai/Kousseri, nous exhortons le Bureau Exécutif à descendre sur les lieux.

Str. 4 : Le pèlerinage en Terre Sainte

Le CEPCA organise du 16 au 26 Juin 2014, un pèlerinage en Terre Sainte (Israël). Nous encourageons vivement nos fidèles à s'y rendre. Ainsi, tous ceux qui s'y intéressent, doivent se rapprocher de la Direction de l'Église pour les dispositions pratiques y relatives. Outre le coût total du pèlerinage fixé à 1 750 000 F, le pèlerin devra se munir de son passeport à jour et de son carnet médical de vaccination et le délai de dépôt de candidature est fixé au 10 Mars 2014 au niveau de chaque Église avec un versement de 250 000 F obligatoirement.

Str. 5 : L'adhésion de l'Église aux Editions CLE

CLE (Centre de Littérature Évangélique) est une maison d'Édition ayant pour objectif, la production et la diffusion de la littérature chrétienne et autres.

Compte tenu des multiples avantages que la maison offre à ses membres, nous autorisons le BE de l'Eglise à formaliser l'adhésion de l'EFLC aux Editions CLE (Yaoundé/Cameroun).

Str. 6 : La voiture de service du Président de l'Eglise

Vu l'état actuel de ladite voiture, nous acceptons l'idée de la vente de celle-ci afin d'acquérir une autre avec l'appui des partenaires extérieurs.

Str. 7 : Augmentation de la prime des Présidents des Régions ecclésiastiques

Compte tenu des lourdes responsabilités et charges qui leur incombent, nous acceptons que la prime allouée à chaque Président soit augmentée de 60 000 F. C'est à dire que chaque Président aura une prime annuelle de 180 000 F.

Str. 8 : La grille salariale des ouvriers

Nous encourageons la commission chargée des études y relatives pour le travail abattu. Toutefois, nous lui demandons d'y réfléchir davantage jusqu'à ce que les moyens soient réunis et disponibles pour la concrétisation dudit projet. Et que nos communautés soient largement sensibilisées.

Str. 9 : L'occupation des logements appartenant à l'Eglise

Pour éviter tout désagrément, l'Eglise devra élaborer un document permettant de faire l'inventaire des biens de la paroisse/district ou autre structure à l'entrée et à la sortie de l'ouvrier au point d'en établir un PV de l'état des lieux. En cas de manquement constaté, l'Eglise se réserve le droit d'engager les procédures judiciaires.

Str. 10 : Le respect du protocole lors des cérémonies

Pour remédier aux désordres souvent constatés dans nos cérémonies, nous décidons de la création d'un service de protocole au niveau des paroisses, districts, consistoires, régions et synode. Les membres dudit service doivent être formés avant d'être établis dans leurs tâches. Le CA et le BE sont chargés de la mise en œuvre de cette décision.

Str. 11 : L'achat des hors-bords

Nous recommandons aux consistoires, concernés par le projet d'acquisition d'un hors-bord, de se rapprocher des responsables du développement de l'Eglise en vue de l'élaboration d'un document assez fiable définissant les modalités d'entretien, d'utilisation et le suivi dudit matériel.

Str. 12 : Opération 150 000 000 F

Il faut élaborer un devis estimatif détaillé de chaque projet à réaliser. Par ailleurs, nous suggérons la redynamisation de cette opération par la sensibilisation au niveau des paroisses, districts, consistoires et régions. Il faut trouver des stratégies adéquates pour la réussite de cette opération. Pour cela, les pasteurs et les catéchistes sont invités à s'y appliquer activement.

Str. 13 : L'éclatement du consistoire de GOBO

Considérant que la demande d'éclatement du consistoire de Gobo en deux ne remplit pas toutes les conditions requises, que l'éclatement soit ajourné.

Str. 14 : L'éclatement du consistoire de Figuil

Considérant que la demande d'éclatement du consistoire de Figuil en deux remplit toutes les conditions requises, qu'il soit éclaté en consistoires de **Figuil** et **Golombé**.

Str. 15 : Aide pour la toiture de la chapelle de DIRIM, Consistoire de Wina

Que le consistoire de Wina et la région de Doukoula s'en chargent.

Str. 16 : Aide pour la toiture de la chapelle de Dang/Ngaoundéré

Vu les efforts fournis par les fidèles qu'une aide d'un million de francs soit octroyée à la paroisse de Dang/Ngaoundéré (*cf. Finances*).

Str. 17 : Besoin d'un pasteur dans le district d'Alpha, Mayo Rey Centre ; à Guiseye Consistoire de Wina ; Gawar, Consistoire de Mogode ; Tima-le-bas, Consistoire de Bourha

Nous décidons du soutien par l'Eglise des pasteurs dans les districts suivants :

- District d'Alpha soutenu pour deux ans à 50 % pour la première année et de 25 % la deuxième année ;
- District de Guiseye, le soutien est ajourné à l'année prochaine, le temps que ledit district soit réellement réveillé ;
- District de Gawar, qu'un pasteur soit affecté et soutenu pendant trois ans comme suit : 1^{ère} année 50 %, 2^e année 30 % et 3^e année 15 % ;
- District de Tima-le-bas, qu'un pasteur évangéliste y soit affecté et soutenu par la Région de Guider.

Str. 18 : Transport des catéchistes sortant de Dolla affectés dans le Consistoire de Mayo Rey Est.

Que l'Eglise prenne entièrement le transport des 12 (douze) catéchistes affectés dans ce consistoire.

Str. 19 : Construction du Presbytère de Moulvoudaye (champ de mission)

Que la Région de Maroua s'organise ensemble avec les fidèles et les élites de ce district pour construire le presbytère même si c'est en matériaux provisoires.

Str. 20 : Achat d'une moto au pasteur de Maroua Doursoungo

Nous encourageons la paroisse de Doursoungo de s'organiser acheter une moto à leur pasteur.

Str. 21 : Offrandes Dimanche du CEPCA

Nous instituons au sein de l'EFLC, une offrande spéciale pour le CEPCA tous les 1^{ers} dimanches du mois d'octobre de chaque année. L'argent est transmis à la direction de l'Eglise par voie hiérarchique.

Pour le compte de 2013, que toutes les paroisses versent par voie hiérarchique les offrandes du premier dimanche d'octobre 2013, afin que l'Eglise les transmette au CEPCA.

COMMISSION D'EDUCATION

Edu. 1 : Du non-respect du taux de la prime accordée aux enseignants de l'EBR de Kai-kai

La commission rappelle à la Région ecclésiastique de Yagoua de se conformer à la décision de l'AG de Louvoug (Cf. Fin. 10).

Edu. 2 : Du non-respect de la décision relative aux EBR par les Régions ecclésiastiques (FPPO, entretien des logements des enseignants, sécurisation des terrains).

Les délégués rappellent aux Régions de respecter scrupuleusement la décision de l'AG de Louvoug y relative (Cf. Fin.10).

Edu. 3 : De la réfection de la toiture de l'EBR de Kai-kai, des forages et de la lumière dans les EBR

Après moult réflexions, l'Assemblée décide d'une part, l'ouverture d'une ligne budgétaire d'un million cinq cents mille francs pour la toiture de l'EBR de Kai-kai et recommande d'autre part, aux BE et CA d'explorer 'autres voies en se rapprochant des collectivités locales et du Ministère compétent (eaux et énergie).

Edu. 4 : Du soutien des étudiants par les consistoires

Nous demandons à tous les consistoires de soutenir efficacement leurs étudiants en numéraire et en nature.

Edu. 5 : Elaboration du programme et de la conception des manuels de l'Ecole de Dimanche

Etant donné que le principe a été accepté déjà, nous demandons aux consistoires de s'acquitter urgemment de leur contribution de 5 000 F de l'année écoulée (2013) et celle de l'année 2014. Par ailleurs, les présidents des consistoires sont priés de bien vouloir appuyer les comités de leur ressort de compétence et leur rappelons de l'AG de l'Ecole de dimanche qui est prévue du 02 au 03 janvier 2015 à Maroua.

Edu. 6 : De la non consommation de la ligne budgétaire prévue pour la conception des manuels didactiques le l'Ecole de dimanche.

L'Assemblée demande au Trésorier Général de veiller à cette ligne afin que les moniteurs aient des manuels de travail le plutôt possible.

Edu. 7 : Du recrutement de la deuxième promotion en cycle de licence par le BE et le Doyen.

Nous approuvons la proposition et souhaitons que le Conseil d'Administration y fasse partie.

Edu. 8 : De la cérémonie de remise de diplôme de licence le 31 mai 2014

L'Assemblée prend acte et propose l'ouverture d'une ligne budgétaire à cet effet.

Edu. 9 : De l'âge minimum d'admission en cycle de licence pour les candidats laïcs à vocation pastorale

L'âge minimum d'admission est de 25 ans révolus pour les laïcs.

Edu. 10 : De l'ouverture de la formation théologique aux laïcs pour leur édification personnelle

La commission approuve l'initiative mais suggère que l'idée soit davantage murie et que les conditions de cette formation soient clairement définies.

Edu. 11 : De l'ouverture d'un programme de formation courte en étude islamologique

L'Assemblée accepte le principe et laisse la faisabilité à la compétence du BE et de l'IST.

Edu. 12 : De la construction des logements des étudiants à l'IST

L'Assemblée demande aux Régions ecclésiastiques de respecter leur engagement et qu'un rapport y relatif soit produit à la prochaine AG, (*Cf. Ed. 4 du PV de Louvoung 2013*).

Edu. 13 : De la formation des catéchistes et de la fusion des EBR en 2 écoles bibliques

Compte tenu de l'immensité du champ de mission, l'Assemblée maintient des EBR existantes d'une part et suggère d'affiner les conditions de recrutement et de formation d'autre part pour un produit de qualité capable de mobilité sur toute l'étendue de la Région.

Edu. 14 : De l'ouverture des EBR des consistoires fermées ou mises en veilleuses en écoles de formation biblique et sociale pour la formation des chrétiens

Le principe est accepté, mais nous demandons aux concernés de prendre les dispositions en vue de leur réouverture.

Edu. 15 : Du recyclage des catéchistes sur le terrain

Le recrutement des catéchistes dans nos EBR est suspendu permettant le recyclage de ceux en service pour une durée de deux à trois ans. Les BE des consistoires et les comités des EBR se chargeront de sa mise en application.

Edu. 16 : De la délégation pastorale des catéchistes

L'idée de la délégation pastorale est bonne, toutefois elle mérite d'être étudiée davantage. Mais le quota réservé aux catéchistes à l'IST doit être revu à la hausse.

Edu. 17 : De la fermeture de l'EBM de Madouli

Nous acceptons la proposition du comité à savoir l'intégration des programmes de Madouli aux EBR. Les infrastructures restent et pourront servir de structure d'accueil pour une formation pour les consistoires de Maroua et de Dargala. Nous demandons au BE de sécuriser urgemment ce site très convoité.

Edu. 18 : L'EPP de Kousseri

Nous demandons au SEDUC d'accélérer la procédure de reconnaissance officielle de ladite école.

COMMISSION D'EVANGELISATION

Eva. 1 : Du soutien de la Région de Yagoua par l'Eglise avec un camion pour le transport d'évangélistes lors de la campagne d'évangélisation « Logone pour Christ »

L'Eglise ne dispose pas d'un camion pouvant répondre à cette demande car son camion est garé depuis plus d'un an. Pour cela, la Région s'organise selon la mesure de ses moyens pour prendre en charge le déplacement des évangélistes.

Eva. 6 : Accueil des missionnaires du Mali qui viennent en vacances en 2014

Il s'agit des missionnaires SALISSOU du consistoire de Pitoa et d'AFRIGNIGUE Prosper du consistoire de Bégué. Que les consistaires concernés se préparent en conséquence en vue de leur réserver un accueil chaleureux et fraternel.

Eva. 7 : Soutien de la Mission au Mali

Comme par le passé, nous retenons deux dates pour les offrandes spéciales :

Le **08 juin** et le **12 octobre**. Pour une bonne réussite de l'opération, il faut une très bonne sensibilisation à la base. Il faut aussi un prélèvement et une transmission fidèles à tous les niveaux. Le suivi doit être fait par le DEM, de la base au sommet.

Eva. 8 : Du suivi du champ de Mission de Bongor

Le taux de 10 000 F par paroisse et 5 000 F par annexe est maintenu pour l'année en cours et doit être versé avant le mois d'août 2014.

Nous rappelons aux paroisses et annexes qui n'ont pas honoré leurs engagements de 2013 de le faire le plus vite possible pour l'amour de l'œuvre de Dieu. Que la liste de toutes les paroisses qui auront contribué ou non doit être fournie par chaque Président du consistoire.

Eva. 9 : Séminaire de formation des « faiseurs des tentes »

- Du 16 au 18 avril 2014 à Bourha Est pour la Région Ecclésiastique de Guider.
- Du 28 au 30 avril 2014 à Pouss pour la Région Ecclésiastique de Yagoua.
- Du 22 au 24 mai 2014 à Aviation pour la Région Ecclésiastique de Garoua.

NB. : Sont concernés par cette formation : les laïcs, les évangélistes et les catéchistes. L'organisation et la participation reviennent à chaque Région.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT

Dév. 1 : Le manque de fonds disponible pour le bon fonctionnement de nos centres de santé

Vu l'urgence des besoins suivants : approvisionnement en médicaments, réfection de la salle d'hospitalisation (Hôpital Martha Adaire), besoin d'un forage à Dama, qu'une ligne budgétaire de 3 000 000 F CFA soit ouverte à cet

effet. Pour les autres besoins tels que la formation de personnels, la réfection des bâtiments, que l'Eglise conçoive des projets allant dans ce sens.

Dév. 2 : La démission des personnels dans nos structures sociales

Que l'Eglise pense à la formation de son propre personnel et tienne compte de son traitement selon le PV de l'AG de Gobo.

Dév. 3 : Du non respect du Règlement Intérieur par les ouvriers de l'œuvre de santé

Nous en appelons au respect du RI et de l'éthique chrétienne dans nos centres de santé.

Dév. 4 : Moyen de déplacement dans nos centres de santé

Que chaque centre de santé s'achète une moto pour mener ses activités.

Dév. 5 : Augmentation des salaires du personnel dans les centres de santé

Que le BE et le CA étudie cette question.

Dév. 6 : Aire de jeu de l'école maternelle de Yelwa Garoua

Le BE et le comité des EPP résolvent le problème.

Dév. 7 : Bâtiments vétustes des EPP à Sanguéré et Djamboutou

Nous réitérons la décision de l'AG de Louvong, cf. Dev.14, p.20, qui demande qu'une ligne soit ouverte.

Dév. 8 : Soutien à la mission urbaine dans la Région de Yaoundé

- Que l'Eglise continue de soutenir :
 - ✓ Le district de Douala avec 25 000 F / mois du salaire du pasteur pour un an en vue de préparer le district à prendre en charge entièrement son pasteur, l'année prochaine (2015).
 - ✓ Pour le district de Mappé, que le soutien se poursuive pour une durée de 2 ans à raison de 15 000 F / mois.
 - ✓ Projet Mbalmayo : une prise en charge à 100 % pendant 2 ans.
- Les projets Bamenda et Bafoussam soient pris en charge par la Région de Yaoundé.
- Achèvement du presbytère de district de Douala : nous encourageons le district à poursuivre son projet.

Dév. 9 : Offrandes en nature et matériels pour Bongor

La date du **27 avril 2014** est arrêtée pour des offrandes et dons de toute nature pour les évangélistes de Bongor Nord.

COMMISSION SPECIALE

Le déficit de communication dans l'Eglise a retenu l'attention de la 55^e AG de l'EFLC à Guider. Les points suivants ont été arrêtés :

Csp. 1 : Constats sur le déficit de communication

Que le BE prenne note des différents constats relevés sur le problème de déficit de communication dans l'Eglise. Ces constats doivent faire l'objet de sa réflexion et peuvent être abordés dans son plan d'action, ses tournées dans les régions, les séminaires et les retraites des ouvriers ecclésiastiques.

Csp. 2 : Organisation des AG

Que le BE réfléchisse sur l'organisation de nos AG en mettant l'accent sur le choix des délégués, leur participation effective aux travaux, la production rapide des procès-verbaux...

Csp. 3 : Implication des élites dans l'organisation des AG

Que le BE implique l'élite chrétienne de la localité qui accueille l'AG à son organisation et à une contribution financière et matérielle.

Csp. 4 : Sujets à la retraite pastorale

Que la retraite des ouvriers ecclésiastiques examine particulièrement la question de la communication dans son aspect administratif et spirituel.

Csp. 5 : 90^e Anniversaire de l'EFLC

1. La composition de la Commission nationale est arrêtée comme suit :

- ✓ Président d'honneur : Rév. Goyek Robert, Président de l'Eglise
- ✓ Président actif : M. Sira Léon
- ✓ Vices-présidents :
 - S.E. M. Perevet Zacharie
 - M. Mounouna Foutsou
 - M. Mbairobé Gabriel
- ✓ Rapporteur : Rév. Wada Phillippe
- ✓ Membres de la Commission :
 - Vatchao Samuel
 - Dikwé Raymond
 - Mme Bara Julie
 - Mme Naomie
 - Mme Djabou épse Gouada
 - Rév. Aminou Bitang
 - Rév. Ngabana Jean
 - Rév. Avagai Pierre

NB : Les deux derniers s'occupent de la planification du programme de la fête.

2. La commission régionale

Elle est composée des présidents des régions et des consistoires. Les grandes lignes de l'anniversaire leur seront communiquées.

3. Le culte de lancement aura lieu à Bosgoy (Wina) où l'EFLC a pris ses racines, le **06 avril 2014**. (*NB : Vu l'absence de la LBWM pendant cette période indiquée, la célébration est reportée du 23 au 30 Novembre 2014*).
4. La clôture sera faite à Garoua au siège de l'Eglise le **13 avril 2014** (*Le 30/11/14*).
5. Le thème de l'anniversaire est : « ***l'EFLC, 90 ans de mission*** ».
6. Les sous-thèmes seront proposés pour toute la semaine de la fête (exposés, table-ronde, etc.).
7. Un journal qui trace en image la vie de l'EFLC sera confectionné par les Rév. Ngabana Jean et Avagai Pierre.
8. Il y aura également des gratifications de certaines personnes qui ont marqué la vie de l'Eglise.

Csp. 6 : DECLARATION FINALE

Déclaration à l'issue de la 55^e Assemblée Générale de l'EFLC tenue du 24 au 28 février 2014 à Guider Centre

L'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun, réunie en sa 55^e Assemblée Générale tenue du 24 au 28 février 2014 à Guider Centre, sous le thème « **ne promenez pas des regards inquiets** » (Esaie 41.10), relève dans le rapport général du président de l'Eglise le déficit de communication caractérisé par des interprétations erronées des décisions et textes de l'Eglise, ayant conduit à des réactions de dénigrement et de sabotage au sein de l'Eglise, à l'instar des écrits qui circulent depuis plusieurs années au sein de l'Eglise, des réactions au sein des paroisses Fulfuldé et Francophone de Doursoungo Maroua ayant conduit au scellé du Temple et d'un groupe de fidèles laïcs de la Région Ecclésiastique de Yaoundé.

Ceci amène l'Eglise à prendre des dispositions suivantes :

Considérant les troubles perpétrés par les dissidents qui remettent en cause l'autorité et les textes officiels de l'Eglise (*Constitution et Liturgie*),

Considérant la médiatisation à outrance des fausses interprétations qui ont pour but avoué de diviser et d'affaiblir l'Eglise,

Considérant l'attitude injurieuse, diffamatoire et de dénonciation calomnieuse dont sont victimes les serviteurs de Dieu,

Considérant le colportage des fausses nouvelles par les dissidents et certaines personnes mal intentionnées, relatives aux pratiques de sorcellerie au sein de l'Eglise et qui créent la psychose au sein des fidèles,

Considérant la violation des règles de procédure en vigueur dans l'Eglise relatives tant à la contribution à l'amélioration de la marche qu'aux revendications à soumettre à la hiérarchie de l'Eglise,

Considérant la violation du principe biblique qui dit que : si ton frère a péché, va vers lui une fois, deux fois, trois fois,

Considérant la stigmatisation de l'identité de l'EFLC qui ne favorise pas l'acceptation des améliorations et des innovations,

Considérant l'alignement et la prise de position de certains ouvriers ecclésiastiques et laïcs derrière des personnes sanctionnées ou mises sous discipline par l'Eglise.

Condamne :

- Les réunions clandestines tenues hors de nos structures et à l'insu des dirigeants de l'Eglise,
- Les écrits diffamatoires de tout genre amplifiés à des personnes et autorités extérieures à l'Eglise et distillés à travers l'internet, les journaux, la Radio, la Télévision et tout autre entreprise audiovisuelle,
- Les attitudes malveillantes qui se déclinent en sabotage, agressivité, dénigrement, règlement de compte et soulèvement.

Réaffirme :

- La position de l'EFLC contre les pratiques de l'homosexualité, (cf. Déclaration de l'AG de Moutourwa mars 2012, PV p.41).

Invite :

- Les ouvriers ecclésiastiques à revoir leur manière de communiquer à la base sur toutes les décisions prises par l'Eglise, de sa mission, de sa vision et ses textes (Constitution et Liturgie) afin d'éviter les incompréhensions qui compromettent énormément l'application des décisions et l'action de l'Eglise.

Dit et déclare que :

- L'EFLC n'a jamais décidé de l'ordination des femmes comme pasteurs et elle ne le fera point,
- L'EFLC n'a jamais institué l'allumage des bougies pendant les cultes,
- La nouvelle Liturgie intègre totalement l'ancienne et son adoption a été conforme au Règlement Intérieur de l'EFLC, art. 87, al. 3. La liturgie relève de la compétence du pasteur. Des amendements ont été apportés sur certains points tels que la repentance publique qui est facultative et en fonction du culte, le culte en l'honneur d'un chef traditionnel qui a été simplifié et n'est qu'un culte d'actions de grâce,
- La chaise du pasteur a été demandée pour question d'ordre lors des cultes et non un attribut de pouvoir,
- Il n'y a pas plusieurs versions de Constitution dans l'Eglise. L'unique applicable est celle en vigueur adoptée en mars 2009 à Figuil,
- Le sceau est différent du logo (cf. Constitution art.5, 6, 7 pages 4 et 5).

Demande :

- à tous les fidèles à chercher à s'informer du contenu des textes de l'Eglise (Procès-verbaux des AG, Constitution et Liturgie) pour être édifier sur la marche de l'Eglise

- A tous les ouvriers ecclésiastiques de faire large diffusion des textes et décisions de l'Eglise,
- Que tout pasteur ou tout laïc qui écrit contre l'Eglise doit être sanctionné et mis sous discipline jusqu'à ce qu'il se repente.

Fait à Guider, le **28 février 2014**

COMMISSION DE FINANCES

Fin. 1 : L'infidélité dans le prélèvement et la transmission des fonds des cartes et des 10 %.

Nous réitérons la décision de l'AG de Louvong (cf. Fin. 13 p. 22) et encourageons la mise sur pied du bureau des Régions soient-ils provisoires. Par ailleurs que les versements mensuels soient respectés et des fiches et cahiers de caisse systématiquement utilisés jusqu'à la base.

Fin. 2 : De la défaillance dans la tenue des comptes dans certaines de nos structures (EPP, Centres de santé, CPDLC, ASAPE, etc.).

Nous déplorons ce fait. Pour cette raison, nous demandons qu'il faut procéder au recyclage des personnels, réorganiser les systèmes administratifs et financiers.

Fin. 3 : De la création des organes d'exécution des projets et programmes de l'Eglise

L'organisation de CAPDI comprend un Conseil d'administration, dont il n'y a pas besoin d'un comité local.

Fin. 4 : Du traitement salarial du Président de l'Eglise

Nous acceptons une augmentation du salaire du Président.

Fin. 5 : Avancement du salaire des ouvriers

Concernant les pasteurs, catéchistes et évangélistes, le principe d'avancement est accepté mais que le BE et le CA réfléchissent à sa faisabilité.

Fin. 6 : Opération 150 millions

Cette opération est négligée. Nous réitérons la décision de Louvong (Fin. 15, p. 23) et que chaque région et consistoire trouve la meilleure stratégie qui lui convient pour recouvrer ledit montant.

Fin. 7 : Caisse d'investissement

Nous acceptons de sursoir à la caisse d'investissement pour se concentrer sur l'opération 150 millions.

Fin. 8 : De l'inventaire des biens de l'Eglise

Nous souhaitons que tout ce qui est acheté par l'Eglise (mobilier et immobilier) puisse porter le nom de l'Eglise plutôt que d'un individu afin de faciliter l'inventaire.

Fin. 9 : Des dépenses diverses improvisées dans l'Eglise

Nous encourageons le respect des lignes budgétaires et d'éviter autant que possible les improvisations.

Fin. 10 : De la confection du budget cumulé au niveau général de l'Eglise

Il faudra pour cela confectionner des fiches appropriées à tous les niveaux de l'Eglise.

Fin. 11 : Relations conflictuelles au sein de l'hôpital Martha Adaire

Que le CA et le BE descendent sur place pour examiner le problème.

Fin. 12 : Le budget de l'Eglise pour l'exercice 2014

Le budget de l'Eglise pour l'exercice 2014 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 150 153 300 F CFA.

RESULTAT DES VOTES

Bureau Exécutif

- Président : Rév. GOYEK Robert 3 ans
- 1^{er} Vice-président : Rév. HAMAN Abraham 1 an
- 2^e Vice président : Rév. REYANG Clément 3 ans
- Secrétaire Général : Rév. WADA Philippe 1 an
- Trésorier Général : M. GANDAF Silas 1 an

Conseil d'Administration

1. M. TCHOPSALA Daniel 3 ans
2. M. SIRA Léon 3 ans
3. M. BAIROBE Gabriel 2 ans
4. Son Exc. M. Zacharie PEREVET 1 an
5. M. DJONWE Benoît 1 an
6. Me LAZABO Benjamin 1 an
7. MOKSIA Charles 1 an
8. Rév. AMINOU BITANG Région Ecclésiastique de Garoua
9. Rév. Dr NAMBASSOU Pierre Région Ecclésiastique de Maroua
10. Rév. HINA Julien Région Ecclésiastique de Yagoua
11. Rév. MAIGARI Victor Région Ecclésiastique de Guider
12. Rév. QUIDWE François Région Ecclésiastique de Doukoula
13. Rév. KODGA Benoît Région Ecclésiastique de Yaoundé

Conseil du Département d'Education Chrétienne

- Rév. AGALGABA Pierre 2 ans
- Rév. NGARA Robert 1 an

Conseil d'Administration de l'IST (A pourvoir par nomination)

Comité des Ecoles du Dimanche et des Districts

- Rév. DJIVINA Jean-Adonis 2 ans
- Rév. MBEDA OUDAM Thomas 2 ans
- Rév. SAVALAM Stéfanos 1 an

Comité des Ecoles Bibliques Régionales

- Rév. SAVALAM Stéfanos EBR Dolla
- Rév. ABEGUEDI YAYE Frédéric EBR Kai-kai
- Pst. Stg. BOUSSOUKOUMDI EBR Missilia
- Cat. TCHANGA Jean EBM Madouli
- Directeur Général des EBR

Comité de Traduction

- Rév. YONKI Silas 2 ans
- Rév. KODJI NOUHO 2 ans
- Rév. ASSINGA Thomas 1 an
- Rév. DJIVINA Jean Adonis 1 an

Conseil du Département d'Evangelisation et de Mission

- Rév. PAYANG Pierre 2 ans

- Rév. ALI ABEGUE Martin 1 an
- Comité d'Évangélisation
- Rév. ATANGANA Albert 2 ans
- Rév. HAMAN Robert 1 an
- Rév. ATROUMPAYE Silas 1 an
- Le Coordonnateur Général
- Le Coordonnateur Général Adjoint
- Comité de Mission
- Rév. HAMANA Lucas 2 ans
- Rév. FATSIA 2 ans
- Rév. VAKALAMSOU Jean Didier 1 an
- Le Coordonnateur des Missions Externes

Conseil du Département de finances

- M. GATSOU ADAM 2 ans
- M. MOKSIA Jacques 1 an

Comité de Contrôle et de Vérification

- M. FALAINA Michel 2 ans
- M. MALIKI Joël 1 an
- M. OUMAROU Lucas 1 an

Conseil du Département du Ministère Pastoral

- Rév. Dr WAPPOU Daniel 2 ans
- Rév. Dr SISSOU Isaac 1 an

Comité d'Ordination

- Rév. HOURSANG Jacques 3 ans
- Rév. LAPEUBE Silas 3 ans
- Rév. ZRA Yacoubou 1 an

Comité de la Retraite Pastorale

- Rév. MOUNKINE Zacharie 2 ans
- Rév. BOUBA DJABAM 2 ans
- Rév. DAAYANG Joseph 1 an

Comité d'Accompagnement Spirituel

- Rév. AHINAGOUVA Silas 3 ans
- Rév. PELALNE Esaïe 3 ans
- Rév. DAMBA Marc 1 an
- Rév. YONKI Silas 1 an

Le Secrétaire Général

Rév. WADA Philippe

Le Président

Rév. GOYEK Rober

STATISTIQUES DES REGIONS DE L'ANNEE 2013

I. RAPPORT STATISTIQUE 2013									
N°	DESIGNATION	DOUKOULA	GAROUA	GUIDER	MAROUA	YAGOUA	YAOUNDE	TOTAUX	
1	Nombres de districts		56		36			92	
2	Nombres de paroisses	147	281	146	142	172	23	911	
3	Nombre d'annexes	86	162	91	45	72	11	467	
4	Nombres de Pasteurs ordonnés	20	46	20	24	32	04	146	
5	Nombre de Pasteurs non ordonnés	05	09	09	08	11	04	46	
6	Nombre de Catéchistes	129	277	102	107	212	11	838	
7	Nombre d'Evangélistes	05	43	45	10	15	04	122	
8	Nombres des Ouvriers retraités	Pasteurs	08	02	05	04	03	00	22
		Catéchistes	23	06	06	08	05	02	50
		Evangélistes	00	00	00	00	00	01	01
9	Nombre des nouveaux Ouvriers	Pasteurs	14	12	00	03	03	00	32
		catéchistes	43	04	00	11	03	00	61
		évangélistes	02	00	00	00	00	01	03
10	Nouvelles annexes	04	18	14	07	00	04	47	
11	Nouvelles paroisses	07	09	01	11	01	01	30	
12	Membres communiants	7927	16245	8622	7092	11959	2503	54348	
13	membres non communiants	530	1580	640	461	1781	85	5077	
14	Nombre d'enfants	9611	25946	15559	10369	10815	2844	75144	
15	Classes de catéchèse	284	365	185	154	236	38	1262	
16	Nombre de catéchumènes	2147	4541	2190	1988	3163	349	14378	
17	Nombre de Maîtres	194	368	416	169	250	40	1437	
18	Baptisés adultes	1087	919	398	286	371	144	3205	
19	Baptisés enfants	1068	2280	1058	914	1115	442	6877	
20	Hommes confirmés	351	295	160	150	224	38	1218	
21	Femmes confirmées	528	383	215	151	322	39	1638	
22	Nouveaux hommes convertis	599	528	304	251	143	26	1851	
23	Nouvelles femmes converties	698	1324	317	253	206	24	2822	
24	Assistants moyens aux cultes	23598	44777	26375	18255	24935	4276	142212	
25	Ecoles du dimanche	179	397	287	156	507	56	1582	
26	Nombre d'élèves	10368	21676	7965	7671	8727	2164	58571	
27	Nombres de moniteurs	561	882	392	377	620	153	2985	
28	Ecoles bibliques du District	08	58	18	13	13	00	110	
29	Nombre d'élèves	313	3936	694	2811	511	00	8265	
30	Nombre de Maîtres	153	312	43	50	15	00	573	
31	Ecoles Bibliques Régionales	00	01	00	00	01	00	02	
32	Etudiants	00	24	00	00	21	00	45	
33	Professeurs	00	02	00	00	02	00	04	
34	Classes d'alphabétisation	72	10	42	42	30	05	180	
35	Nombre d'élèves	579	127	290	290	306	14	1541	
36	Nombre de Maîtres	83	11	30	30	29	03	169	

STATISTIQUES DES REGIONS DE L'ANNEE 2013

II. RAPPORT FINANCIER 2013

N°	DESIGNATION	DOUKOULA	GAROUA	GUIDER	MAROUA	YAGOUA	YAOUNDE	TOTAUX
37	LES RECETTES							
	Report de l'an dernier	1 214 115	8 812 762	9 031 308	2 267 552	6 283 074	26 371 224	55 080 035
	Offrandes	6 141 715	38 351 347	20 892 350	10 794 822	31 881 230	20 507 926	128 569 390
	Dîmes	9 854 845	76 167 785	37 469 935	33 602 365	69 638 005	23 548 745	250281 680
	Dons spéciaux	7 313 925	11 007 040	9 163 570	11 964 730	19 570 250	7 205 545	66 225 060
	Autres sources	19 321 690	129 065 274	66 617 828	46 968 300	12 394 787	19 346 254	293 714 133
	TOTAL I	43 846 290	263 404 208	143 174 991	106 697 769	139 767 346	96 979 694	793 870 298
38	LES DEPENSES							
	Pour les paroisses	21 588 215	148 176 354	85 787 430	55 240 320	54 915 705	41 438 740	407 146 764
	Pour les districts	11 358 855	33 431 410	18 597 215	19 521 440	21 597 040	9 029 125	113 535 085
	Pour les consistoires	1 522 450	9 340 817	5 587 735	6 178 565	5 213 350	3 499 329	31 342 246
	Pour les régions	287 795	965 705	846 990	844 575	1 273 580	715 850	4 934 495
	Pour le synode 10 %	704 175	15 143 802	11 174 155	/	8 512 640	2 854 275	38 389 047
	Pour l'évangélisation	923 965	4 845 660	1 497 600	1 413 600	1 772 300	300 090	10 752 876
	Pour le développement	448 970	3 724 106	1 593 360	939 345	1 030 250	1 420 000	9 156 031
	Pour les E.B.R	/	675 125	308 300	4 700	245 500	20 000	1 253 625
	Divers	761 390	39 040 829	/	15 608 725	4 716 780	3 505 916	63 633 640
TOTAL II	37 595 815	255 343 409	125 392 845	99 751 270	99 277 145	62 783 325	680 143 809	
39	Reste à reporter	6 250 475	8 060 799	17 782 146	6 946 499	40 490 201	34 196 369	113 726 489

DISCOURS DU PRESIDENT DE L'EGLISE A LA 55^{ème} ASSEMBLEE GENERALE,

THEME : « Ne promenez pas de regards inquiets » (Esaïe 41 : 10)

Monsieur le Préfet du Département de Mayo-Louti,

Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Guider,

Honorables Sénateur et Députés au Senat et à l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Maire de la Commune de Guider,

Révérands et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'EFLC,

Monsieur le Secrétaire Général du CEPCA,

Monsieur le Directeur de l'ABC,

Révérant Président de l'Eglise Fraternelle Luthérienne au Tchad (EFLT),

Monsieur le Représentant de l'Evêque National de l'Eglise Evangélique Luthérienne au Cameroun (EELC),

Révérands Messieurs et Mesdames les Représentants des Institutions nationales et internationales, partenaires et amis de l'EFLC,

Sa Majesté le Lamido de Guider,

Monsieur le Curé de l'Eglise Catholique représentant de l'Evêque,

Madame la Présidente de l'AF-EFLC,

Monsieur le Président de la JC-EFLC,

Révérands Pasteurs, Chers les Délégués,

Honorables et Distingués Invités dans vos rangs et grades respectés,

Mesdames et Messieurs,

L'honneur m'échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée du peuple de Dieu, rassemblé ici à Guider à l'occasion de la tenue des assises de la 55^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun.

Au nom de mes collègues du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration de l'EFLC, je vous souhaite la bienvenue ici à Guider, la belle cité commerciale connue pour son accueil légendaire qui nous reçoit pour la deuxième fois.

En effet, c'est en 1996 que nous avons tenu les travaux de notre Assemblée Générale ici, il y a donc 18 ans !

Je saisis cette occasion pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour l'année 2014.

Monsieur le Préfet,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

L'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun tient son Assemblée Générale ordinaire une fois l'an, ceci pour lui permettre d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs définis à la session précédente de son Assemblée Générale Ordinaire d'une part, et examiner d'autre part les nouvelles orientations dans sa vision et sa mission holistique. A cet effet, tous les délégués

Pasteurs et Laïcs de nos communautés chrétiennes de base sur toute l'étendue du territoire national sont représentés à cette assemblée.

Monsieur le Préfet, il faut se rappeler que l'Eglise au-delà de sa mission première, celle de travailler pour le salut des âmes, elle s'évertue au jour le jour pour le développement holistique de tout l'homme. A cet effet, elle œuvre dans le développement de bien être humain par les œuvres sociales comme partenaire de l'Etat. Mais aussi, au regard des menaces venant de toute part, l'Eglise œuvre pour la pacification et travaille pour la tolérance interreligieuse et le respect de la différence dans l'amour mutuel.

Monsieur le Préfet,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

En jetant un regard sur l'année 2013, nous nous souvenons de certains grands événements qui ont marqué la vie de la nation et du peuple camerounais et partant, la vie de toutes les églises chrétiennes au Cameroun. Il s'agit d'une part, du kidnapping des familles françaises et du prêtre par la secte Boko-haram, et d'autre part des élections Sénatoriales, Législatives et Municipales qui se sont déroulées dans un esprit pacifique et de progrès en démocratie.

Proche de nos frontières, nous ne saurons perdre de vue les conflits armés en République Centrafricaine, puisque nous en subissons aussi les effets.

En effet, ces crises diverses nous ont plongé dans les inquiétudes, car compromettant notre sécurité, nos activités économiques, surtout dans la partie septentrionale du pays, où le Nord et l'Extrême Nord ont servi de théâtre de ces mésaventures qui ont engendré entre autres conséquences sociales des réfugiés que le Cameroun, dans son hospitalité légendaire a accueillis et continue d'accueillir encore.

Les inquiétudes des Eglises chrétiennes sont aussi dues aux missionnaires expatriés que ces églises accueillent pour les assister dans les services de mission humanitaire.

Monsieur le Préfet,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Aux regards de ces événements de détresses que nous avons cités et dont certains persistent encore en ce début d'année 2014, nous avons fait recours aux conseils de Dieu dans sa parole pour le thème général de cette 55^{ème} Assemblée générale: « **Ne promenez pas des regards inquiets** » Esaïe 41 : 10.

Nous voulons ici reconnaître et féliciter les efforts du Gouvernement Camerounais et de son illustre chef, le Président de la République et chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA pour la sagesse que Dieu lui a inspirée pour le dénouement heureux de ces deux prises d'otages français. Certes que les multiples intercessions adressées à Dieu par les Eglises chrétiennes, les communautés musulmanes, ainsi que les croyants de tout bord ont contribué à l'heureux dénouement des initiatives prises pour la libération des otages sus évoqués. Aussi devons – nous continuer à rester en prière en toute circonstance et tout temps pour l'intérêt de nos communautés, de notre pays et de notre peuple.

Les conflits, les violences et les guerres sont inhérentes à la vie de l'homme et de la Société ; quand nous lançons un regard autour de nous en Afrique, le Nigeria, la RCA, le Sud-Soudan, la RDC, etc. Ces crises nous affectent et compromettent dangereusement l'existence des vies

humaines et leur développement. C'est pourquoi le chrétien pratiquant doit être à la quête permanente de la paix, et contribuer au quotidien à l'entretien et au renforcement de la paix entre les communautés.

Monsieur le Préfet,

Chers Délégués,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Au lendemain des festivités marquant la célébration du cinquantenaire de la réunification du Cameroun, les chrétiennes et chrétiens de l'EFLC reconnaissent la main de grâce de Dieu sur notre pays depuis son existence comme nation dans sa politique au sein des nations africaines et au niveau mondial.

C'est pourquoi notre devoir, comme Eglise chrétienne, consiste à continuer à prier pour notre pays, pour le gouvernement, pour les autorités et le Chef de l'Etat, pour les différents programmes et projets de développement mis en œuvre, afin que Dieu nous soutienne à préserver les acquis, et d'atteindre ainsi l'émergence recherchée à l'horizon 2035.

Le peuple camerounais a grand besoin de son développement et les chrétiens (y compris celles et ceux de l'EFLC) ont le devoir à quelque poste de responsabilité qui leur est confié, de contribuer efficacement à ce développement. A cet effet, comme décideurs ou gestionnaires de crédit ils devront, plus que jamais, consommer ou faire consommer les différentes lignes de crédit mis à leur disposition pour le développement de notre pays. Ceci passe par des réalisations sectorielles progressives, concrètes, budgétisées et planifiées. Un point d'eau potable, un établissement scolaire, un centre de santé, une alimentation à suffisance et sa sécurité pour ne citer que ces exemples.

Aussi prions-nous que Dieu incite à l'action tous les responsables pour que le Cameroun atteigne son émergence dans les délais retenus.

Délégués aux travaux de la 55^e Assemblée Générale,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Nous vous invitons à l'esprit de travail assidu pour réussir au programme des assises de cette Assemblée Générale dont l'ordre du jour sera décliné incessamment.

Sachons par la foi, placer notre confiance en Dieu dans ce monde de turbulence et ne promenons pas des regards inquiets quand tout va mal, que ce soit dans la famille, dans l'Eglise, dans la Nation ou à travers le monde. Tournons nos regards vers Dieu par nos prières et confessons nos manquements, il agira pour notre bien.

Sur ce, nous déclarons ouverts les travaux de la 55^{ème} Assemblée Générale ici à Guider centre au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je vous remercie.

Le Président de l'EFLC

Rév. GOYEK Robert

MOT DU PREFET DU DEPARTEMENT DE MAYO-LOUTI A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EGLISE FRATERNELLE LUTHERIENNE DU CAMEROUN A GUIDER

Monsieur le Président de l'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun

Monsieur le Sous-préfet de Guider,

Monsieur le Maire de la ville de Guider,

Sa majesté le Lamido de guider,

Messieurs les Révérends Membres du Bureau Exécutif de l'Eglise

Révérends et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'Eglise,

Ses Révérends Chefs d'Eglises invitées,

Révérends Pasteurs,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de me retrouver au milieu de vous en ce jour exceptionnel, dans la maison du Seigneur en lieu et place du Préfet du Mayo-Louti empêché ;

Je voudrais en cette occasion vous souhaiter la bienvenue à guider chef-lieu du département du Mayo-Louti. Que votre séjour soit agréable et que vous passiez des moments en notre compagnie ici à Guider, sentez-vous chez nous chez vous.

Mesdames et Messieurs,

C'est magnifique quand les hommes de Dieu se retrouvent ensemble en un lieu, cela procure la paix, l'unité et l'amour. Cet amour qui doit être cultivé parmi le peuple pour la cohésion et la concorde nationale et sous régionale.

L'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun nous le savons, est une institution religieuse reconnue par l'Etat et qui œuvre pour le maintien de la paix au Cameroun et le développement de la nation notamment dans le domaine holistique. L'Etat camerounais ne peut que se réjouir de l'apport que les institutions religieuses comme la vôtre pour notre pays.

Ici, nous nous rendons compte que les Eglises non seulement entretiennent la foi des fidèles mais aussi participent au développement de la nation et au maintien de la paix. Nous vous encourageons dans cette voie, car autour de nous, on entend parler des guerres de religion, des conflits interreligieux. Ce n'est pas une bonne chose. Les Eglises doivent cultiver la paix, la cohésion, l'harmonie de peuple et la tolérance religieuse. Elles ne doivent pas devenir un terrain de conflits entre les membres comme c'est le cas souvent constaté au sein des Eglises. Les chrétiens partout où qui se trouvent doivent être unis dans l'esprit et faire face aux forces du mal qui nuisent à notre développement en relevant les défis du développement et de la spiritualité. En toute situation de crise, il faut toujours privilégier le dialogue et le respect des textes de l'institution en vue d'être un peuple de paix. Comme dans toute religion révélée, tout croyant doit être la lumière et l'exemple pour les autres et je vous invite à être une Eglise digne et qui cultive la paix en son sein et autour d'elle.

Je souhaite que votre rencontre ici à Guider se déroule dans la paix et la concorde afin de trouver les solutions aux défis qui sont les vôtres pour un Cameroun développé et toujours pacifique permettant ainsi le développement harmonieux de notre pays.

C'est sur ces mots d'espoir que je voudrais espérer des bons travaux et que le Tout puissant soit avec vous.



CONSEIL DES EGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN

Council of Protestant Churches of Cameroon

MESSAGE DU CEPCA A L'OCCASION DE LA TENUE DE LA 55^e AG DE L'EFLC DU 24 AU 28/02/2014 A GUIDER

Cher peuple de Dieu, que la paix de Dieu soit avec vous tous. Au nom du Seigneur Jésus-Christ et du Bureau Exécutif du CEPCA, je vous adresse un salut fraternel. Bien plus, à toutes et à tous, nous adressons nos meilleurs vœux de santé et de prospérité, de sécurité et de bonheur, dans la communion avec Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur.

Monsieur le Président

Messieurs les Membres du Bureau Exécutif,

Chers délégués aux présentes assises,

Cher peuple de Dieu,

Au moment où vous êtes réunis en Assemblée Générale pour faire le bilan de l'année écoulée et pour élaborer de judicieuses perspectives afin de donner plus de dynamisme et de crédit à l'EFLC en 2014 et dans les années à venir, le Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun vous exhorte vivement à travailler dans la sérénité, le calme et la paix, car le témoignage commun que nous portons en tant que protestants du Cameroun en dépend.

Puisse le Saint-Esprit règne au milieu de vous et en vous, et inspirer profondément les résolutions qui seront prises à la fin des travaux. Tout en vous remerciant sincèrement pour toutes les contributions que vous avez apportées en tant que EFLC à l'action diaconale globale du CEPCA, nous voulons vous rassurer du soutien des dix autres Eglises membres du CEPCA face aux menaces et aux difficultés qui pour l'instant sont propres aux Eglises du Grand-Nord, à savoir Boko-Aram, les réfugiés nigériens et les réfugiés centrafricains.

- Nous saisissons cette opportunité pour remercier les pouvoirs publics qui ne ménagent aucun effort pour la sécurité des personnes et des biens dans le Grand-Nord. Monsieur le Président de l'EFLC et cher peuple de Dieu, nous avons le plaisir de vous rappeler ces paroles d'assurance et de réassurance que Dieu donne à son peuple en difficulté :
- « L'Eternel marchera lui-même devant toi, il sera lui-même devant toi, il ne te délaissera point, il ne t'abandonnera point ; Ne crains rien et ne t'effraie point ». Deut. 31 : 8 ;
- « Ne tremble pas en leur présence, de peur que je ne te fasse trembler devant eux... Ils te feront la guerre, mais ils ne te vaincront pas; car je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Eternel ». Jérémie 1 : 17 - 19.
- « Vous aurez des tribulations dans le monde; mais prenez courage, car j'ai vaincu le monde ». Jean16:33

Cher peuple de Dieu, nous voulons maintenant vous parler brièvement des grands chantiers du CEPCA, à savoir l'unité protestante, l'autofinancement du CEPCA et le pèlerinage en « terre sainte ».

1. De l'unité protestante.

C'est une quête permanente depuis 1969 où la FEMEC fut créée. Il s'agit de l'unité dans la diversité où chaque Eglise manifeste honnêtement sa joie à collaborer et à cheminer avec les autres Eglises Protestantes tout en conservant sa spécificité théologique, spirituelle, historique ou culturelle. Mais cette unité dans la diversité n'est qu'une étape dans la longue marche vers l'unité réelle de l'Eglise protestante du Cameroun, point à partir duquel nous serons vraiment forts.

2. L'auto-financement du CEPCA

Dans la recherche de son auto-financement, le CEPCA a décidé de créer un Club des Amis du CEPCA où tous les chrétiens protestants qui sont fiers de l'être et qui désirent voir l'émergence d'un protestantisme fort et crédible, souscrirons volontairement et librement un montant à verser chaque année; l'argent collecté servira à faire de grands investissements rentables qui, bien gérés, permettront au CEPCA d'être à l'abri du besoin à moyen et à long terme. Bien plus, cela pourrait permettre au CEPCA de devenir une structure d'appui et de soutien technique et même financier pour les Eglises membres.

3. Le Pèlerinage en Terre sainte

Quant au Pèlerinage en « Terre Sainte », vous en êtes suffisamment informés. Nous sommes à l'heure des inscriptions et la date limite pour le faire est fixée au 10 Mars prochain. En tout cas, les responsables et les délégués de votre Eglise devons remettre les listes sur le chemin de l'Assemblée Générale du CEPCA qui se déroulera du 17 au 21 Mars prochain à KUMBA.

4. La tenue de la 43e AG/CEPCA et du CE.

Le Comité Exécutif est prévu du 17 au 18/03/2014 et l'AG du CEPCA se tiendra du 18 au 21 Mars 2014 à Kumba et c'est la PCC qui accueille lesdites assises.

Nous souhaitons au sortir d'ici avoir la liste des délégués de votre Eglise pour l'organisation matérielle de ladite AG.

Nous vous souhaitons un très bon déroulement des travaux sous la lumière du Christ, dans la justice, l'amour et la paix.

Que Dieu vous bénisse.

Le Secrétaire Général
P.O le SE/DCTCJ/CEPCA
Rév. Jean NGABANA
Journaliste

MESSAGE DE MISSION AFRIKA A L'AG DE L'EFLC DE GUIDER 2014

Danemark, le **25 février 2014**

Monsieur le président de l'EFLC,

Messieurs les membres du CA de l'EFLC,

Chers délégués et distingués invités,

Salutation de Mission Afrika aux délégués à la 55^e AG d'EFLC.

Pour le Secrétariat de Mission Afrika au Danemark, c'est un vrai plaisir d'adresser aux délégués réunis à la 55^e AG d'EFLC nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014, et vous saluer avec nos salutations sincères en nom de notre Sauveur et Seigneur, Jésus Christ.

Par cette petite lettre, nous voudrions aussi exprimer notre gratitude pour la bonne collaboration entre nos deux organisations pendant toutes les années passées, nous espérons que l'année 2014 offrir des nouvelles possibilités dans notre collaboration, et nous vous rassurons que nous prions pour vous ainsi que pour le bon déroulement de votre assemblée.

Pendant presque 20 années nous avons collaboré avec l'EFLC dans plusieurs différentes activités, et nous sommes fières des résultats et que l'EFLC est devenu un des très grands partenaires de Mission Afrika au travail de partager le Bonne Nouvelle. Nous apprécions aussi l'engagement social de l'EFLC en CAPDI et attendrons avec impatience la coopération avec CAPDI-EFLC à l'avenir.

Nous espérons que l'EFLC et Mission Afrika pourrions continuer la bonne collaboration pour partage l'Évangile en acte et parole en Afrique.

À la fin nous avons envie de partager avec vous des mots de Jésus Christ : < Mais le consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point >, Jean, 14/26-27.

Que Dieu, notre Seigneur et Sauveur, vous accorde ses riches bénédictions pour que vous passiez

Une meilleure AG 2014.

Salutations sincères en Christ

Kristian R. Skovmose

Secrétaire Général

Coordinateur Cameroun, Mali et RCA

Enseignement biblique présenté à l'AGO de l'EFLC

Guider le 25 Février 2014

par le Pasteur **Kahaissou Philippe**

Texte : Esaïe 41 :10

Thème : « **Ne promenez pas les regards inquiets** »

Monsieur le Président de l'EFLC, chers collègues pasteurs et délégués à la 55^e AGO de l'EFLC, recevez toutes mes salutations fraternelles en Jésus notre Seigneur et Sauveur. J'ai eu à «promener des regards inquiets» car j'ai pensé qu'il fallait un pasteur de référence pour présenter un tel message. Mais puisque le bureau de l'EFLC a porté son choix sur ma modeste personne, j'ai donc accepté car j'ai toujours été encouragé par ce slogan de l'Apôtre Paul qui dit : « je puis tout par celui qui me fortifie ». Je remercie donc le Bureau Exécutif de l'EFLC qui m'a fait l'honneur de m'inviter à présenter cet exposé, occasion aussi pour moi de rencontrer mes chers bien-aimés et collaborateurs dans le Seigneur.

Ceci dit, notre texte se trouve dans Esaïe 41 : 10 « **N'aie pas peur, car je suis avec toi ; ne promène pas des regards inquiets, car je suis ton Dieu ; je te rends fort, je viens à ton secours, je te soutiens de ma main droite victorieuse** ».

Il m'a donc été demandé de développer un enseignement biblique autour de ce thème. Ce verset a été à travers les siècles une source d'encouragement et de réconfort pour d'innombrables croyants. Un texte célèbre qui a été souvent utilisé par les Eglises et les hommes de Dieu dans les situations de crise. Justement le prophète encourage le peuple d'Israël qui vit une situation difficile à avoir confiance à son Dieu qui ne l'a pas du tout rejeté.

Nous allons structurer notre texte ainsi :

- Le prophète Esaïe et le contexte de sa prophétie,
- L'expression «Ne promène pas les regards inquiets»
- L'Eglise est invitée à ne pas promener de regards inquiets.

I. QUI EST DONC ESAIE ET DANS QUEL CONTEXTE ECRIT-IL ?

Esaïe était l'un des grands prophètes de l'AT. On ne connaît pas grand-chose sur lui, mais beaucoup pensent qu'il était de la famille royale. Esaïe vécut sous le règne des 4 rois de Juda qui sont Ozias, Yotham, Ahaz et Ezéchias. Son ministère s'est déroulé à environs 7 siècles avant Jésus Christ, au moment sombre de la vie d'Israël, il prophétisa pendant 40 ans.

Les chapitres 40 au 55 sont les messages de consolation à ceux qui ont survécu à la souffrance de l'esclavage.

Conformément à la prédiction de 39:6-7, Jérusalem a finalement été détruite en 587 av. J-C., le Temple rasé et la population tuée ou déportée par Sennachérib le roi de l'Assyrie. C'est l'événement le plus terrible auquel Israël a dû faire face dans l'Ancien Testament. Pourtant, loin de penser que Dieu avait perdu le contrôle de la situation, Esaïe s'adresse maintenant à ceux qui souffriront de l'agression Babylonienne et qui se demanderont s'il leur reste quelque espoir. Il annonce maintenant que Dieu lui-même mettra fin à l'agression de l'Empire Babylonien. Il suscitera le roi de Perse Cyrus qui les délivrera de l'esclavage.

Esaïe 41 souligne deux faits marquants :

- 1) Dieu seul contrôle la destinée de son peuple, il l'appelle à accomplir sa volonté, c'est une chose absolument impossible pour ceux qui adorent les dieux païens.
- 2) Israël doit comprendre que collectivement il est le serviteur de Dieu (41 : 8 - 20). Cela ne signifie pas que le peuple est important par lui-même, « Vermisseau de Jacob, faibles mortels d'Israël »

(14). Cependant, il a un grand Dieu, son rédempteur, le Saint d'Israël (14). Les Israélites peuvent tourner le dos à la crainte (10) et se réjouir en lui (16).

C'est pour cela qu'il leur dit dans notre texte en question : «ne promenez pas les regards inquiets».

II. SENS DE L'EXPRESSION « NE PROMENEZ PAS LES REGARDS INQUIETS »

- ✓ *Bible de Jérusalem* : « ne te laisse pas émouvoir »,
- ✓ *La Colombe* : « N'ouvre pas des yeux inquiets »,
- ✓ *PDV* : « Ne regarde pas autour de toi avec inquiétude »,
- ✓ *Semeur* : « Ne sois pas angoissé ».

Ce qui veut dire tout simplement n'ayez pas peur. Je veux illustrer cette peur avec l'école lorsque nous étions petits : A la sortie de l'école à midi, les enfants se battent souvent sur la route, celui qui n'a pas un aîné pour le secourir promène de regards inquiets, et il peut avoir peur, d'autres quittent définitivement l'école. Mais quand il y a les aînés, on ne promène plus de regards inquiets, et ce n'est pas tout, dans des situations difficiles : famine, guerre, et querelles qui créent des conflits et des tensions font à ce que la personne jette de regards inquiets, on regarde partout pour chercher du secours et l'insécurité également.

C'est une expression qui se trouve aussi dans Genèse 26 : 24, « **L'Éternel lui apparut dans la nuit, et dit : Je suis le Dieu d'Abraham, ton père ; ne crains point, car je suis avec toi ; je te bénirai, et je multiplierai ta postérité, à cause d'Abraham, mon serviteur** », là où l'Éternel encourage Abraham dans sa marche vers la terre promise. Ne sois pas effrayé, car je suis avec toi ; ne sois pas angoissé, car moi je suis ton Dieu. Je t'affermis, je viens à ton secours, pour sûr, je te soutiens de mon bras droit qui fait justice (Genèse 26 : 24). « **Car c'est moi, l'Éternel, qui suis ton Dieu, je saisis ta main droite, je te dis : Sois sans crainte, je suis là pour t'aider** » (Esaïe 41 : 10 - 13).

Israël peut être rassuré, car dans le passé, l'Éternel a prouvé sa fidélité à ses promesses et un jour il le rétablira dans son pays. Dieu désire qu'on lui fasse confiance, marche avec lui et apprenne à le connaître en toute simplicité de cœur.

Eh bien ! La Bible mentionne deux types de peurs spécifiques : La première est bénéfique et doit être encouragée. La seconde est destructive et doit être surmontée. La première sorte de crainte est celle de l'éternel. Cette crainte ou peur, ne signifie pas forcément être effrayé, mais c'est plutôt une crainte mêlée de respect pour la Parole de Dieu, une révérence pour sa puissance et sa gloire. En d'autres termes, la crainte de l'Éternel est une reconnaissance totale de tout ce que Dieu est, et qui se développe lorsque nous acquérons la connaissance de Dieu et de son caractère saint.

La crainte de l'Éternel apporte beaucoup de bénédictions et est très profitable pour nous. C'est le commencement de la sagesse et elle mène à une bonne raison ou à la réflexion (Psaumes 111 : 10). Seuls les insensés méprisent la sagesse et l'instruction (Proverbes 1 : 7).

« **De plus, la crainte de l'Éternel mène à la vie, le repos, la paix et le contentement, et l'on passe la nuit rassasié, sans être visité par le malheur** ». (Proverbes 19 : 23). Elle est une fontaine de vie (Proverbes 14 : 27) et elle apporte la sécurité et un appui ferme. « **Celui qui craint l'Éternel possède un appui ferme, et ses enfants ont un refuge auprès de lui** ».

(Proverbes 14 : 26).

Ainsi, nous pouvons voir qu'il est bon d'exhorter à « craindre l'Éternel ».

Cependant, la seconde sorte de peur mentionnée dans la Bible n'est pas bénéfique du tout. C'est « l'esprit de crainte » (ou de timidité) mentionné en 2 Timothée 1 : 7 : « **Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse** ». Un esprit de crainte (appréhension) et de timidité ne vient pas de Dieu.

Quelquefois nous sommes effrayés face aux situations difficiles, cas de Boko-Haram dans nos régions. Quelquefois cet esprit de crainte s'empare de nous, et pour le surmonter nous avons besoin

de faire confiance à Dieu et de l'aimer pleinement, aimer sa Parole « **La crainte n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte ; car la crainte suppose un châtement, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour** » (1 Jean 4 : 18). Personne n'est parfait, et Dieu le sait. C'est pourquoi il a semé tout au long de sa parole, des encouragements à chasser la crainte (la peur). En commençant par le livre de la Genèse et jusqu'au livre de l'apocalypse, Dieu nous rappelle sans cesse : « Ne crains point ».

Ont banni cette crainte ceux qui ont regardé vers l'Eternel c'est-à-dire ceux qui n'ont pas promené de regards inquiets :

Exemples :

Abraham : Hébr 11 : 8 ; soumis à des épreuves, mais à cause de sa confiance qu'il a mis en l'Eternel, il les brava ;

Moïse : Hébr 11 : 24-26 : Elevant un serpent dans le désert, il voulait que tout le monde tourne le regard vers l'Eternel.

David : Il remporta la victoire sur Goliath et tous ses ennemis parce qu'il a fixé le regard sur l'Eternel, il disait : « C'est à toi que je regarde oh ! Mon Dieu. (Ps. 59 : 10).

Job : « **C'est vers Dieu que je regarde en pleurant** ».

Michée : « Pour moi, je regarderai vers l'Eternel » (Michée 7 : 7).

Paul : J'ai regardé toutes les choses sur la terre comme de la boue à cause de la parole de Dieu.

Regarder vers l'Eternel c'est perdre certaines prérogatives terrestres à cause de la parole de Dieu.

III. L'EGLISE EST INVITEE A NE PAS PROMENER DES REGARDS INQUIETS

Et alors, pourquoi la peur ? Pourquoi la crainte ? Pourquoi les tensions ? Pourquoi les divisions, pourquoi le mécontentement ? Pourquoi les suspicions ? Et alors, d'où viennent les conflits qui divisent l'Eglise ? Problème d'intérêt, problème doctrinal ? Orgueil, problème régional ? Querelles inutiles, etc. ?

Si nous revenons à l'histoire de l'Eglise, nous pouvons voir combien l'Eglise de Jésus a vécu la turbulence, les attaques, les querelles intestines, les divisions, nous même Luthériens, nous sommes sortis d'un grand conflit avec les Catholiques au 16^e siècle.

Parfois, le conflit à l'Eglise est un mal nécessaire puisqu'il permet de se ressaisir et faire un tri.

Mais l'idéal chrétien est enseigné par le Seigneur Jésus : Les enfants de Dieu doivent rester unis : (malgré les diversités) pour ne pas ternir l'image de l'Evangile aux yeux de ceux auprès de qui nous sommes envoyés comme missionnaires. Les querelles, les divisions, les murmures ont leurs conséquences : quelqu'un m'a dit au fort du conflit de 1996 à Yagoua : « Pasteur, an bo a don ha FLM na' ? 'FLM do nafan dume' ? », les murmures, les critiques, les fausses informations contre l'EFLC en ce dernier temps contribuent également au ternissement de l'image de l'évangile.

Division de l'Eglise est un problème majeur, mais nous avons l'assurance de la Parole de Dieu. Jésus est la tête de l'église et aura toujours le contrôle sur sa destination finale. Nous devons renoncer à notre propre manière de penser et d'accepter l'autorité de la Parole de Dieu dans nos vies. Le Corps du Christ doit cesser de faire confiance à sa connaissance et de commencer à faire confiance à la sagesse de Dieu.

L'EFLC comme toutes les grandes Eglises du monde a vécu et vit également les tensions : Je me rappelle que de 1996-2000, j'étais témoins oculaire, j'étais au Centre névralgique de l'événement, c'est de Yagoua qu'est parti l'événement, j'étais en pleine traduction de la Bible en Massana, la peur s'était installée, on n'avait pas de l'espoir mais Dieu a donné de la force pour qu'on puisse être encore debout et sortie renforcée par ce qu'elle n'a pas promené de regards inquiets. Des tensions similaires sont encore nées et continuent et elles ont des répercussions dangereuses sur la vie de l'Eglise jumelle du Tchad, nous les sentons directement chez nous, puisque nous avons les serviteurs

qui sont formés dans les mêmes écoles, le même peuple qui sont les Massa, les Mundang, les Tupuri, les Musgum, etc.

L'EFLC est pour moi une Eglise exemplaire, une grande Eglise, nous devons pour éviter les problèmes nous occuper de la grande mission qui nous est confiée, nous devons avoir le regard sur Jésus, qui nous a confié cette grande mission au sein de son Eglise, considérer l'intérêt de l'autre plus que le nôtre, « **Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux** » (Rom. 12 : 16).

Prendre Jésus comme seul appui, regarder vers Jésus chef et consommateur de la foi, etc.

Nous ne devons pas regarder vers les choses qui nous divisent mais qui nous unissent, nous sommes des hommes, nous serons effacés et l'Eglise de Jésus Christ continuera toujours à vivre jusqu'à son retour.

Eh bien ! Au vu des oppositions que nous pouvons rencontrer, alors que nous nous mettons en marche vers nos objectifs, seule la pureté de la parole de Dieu nous protège contre les attaques, contre l'ennemi, n'importe quel ennemi, du dehors comme de dedans. C'est là aussi la victoire de notre grand Réformateur Martin Luther, à aucun moment il n'a douté, à aucun moment il n'a voulu se séparer de la pureté de l'enseignement de la parole de Dieu, c'est là où il a confondu les ennemis, les attaques.

Et aussi, pour confondre les mécontents, il faut revenir à ce mot de la conférence d'Oxford il y a plus d'un siècle : « Que l'Eglise soit l'Eglise ». Dans ce cas les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, les contestations seront confondues.

La parole du Seigneur, dans laquelle nous plaçons notre confiance, résonne et agit. Quand la peur se profile, " Ne crains pas, je suis avec toi. ». Quand le doute et l'inquiétude tournent autour, "Ne promène pas des regards inquiets, car je suis ton Dieu".

Pour Esaïe le prophète, le peuple doit s'attacher fortement à son Dieu pour confondre l'ennemi et il sera rétabli définitivement dans son pays.

Dans le Psaume 56 : 12, le Psalmiste écrit « **Je me confie en Dieu, je ne crains rien ; que peuvent me faire des hommes ?** » C'est un témoignage extraordinaire de la puissance déployée lorsque l'on fait confiance à Dieu. Quoi qu'il arrive, le Psalmiste va faire confiance à Dieu parce qu'il sait et comprend la puissance de Dieu. La clé pour surmonter la peur, alors, est la confiance entière et complète à la parole de Dieu, c'est se tourner vers Dieu dans les moments les plus sombres et lui faire confiance pour rétablir la situation.

Alors là, on dira « ne promenez pas de regards inquiets ».

Merci et que Dieu nous bénisse.